

LE VOL ET LA RESTITUTION DES OBJETS D'HISTOIRE NATURELLE
DU STATHOUDER GUILLAUME V
OU
LES PÉRIPÉTIES DES COLLECTIONS DU STATHOUDER GUILLAUME V
ENTRE 1795 ET 1815

TEUNIS WILLEM VAN HEININGEN*

Introduction

Dans le passé, plusieurs auteurs discutèrent les péripéties du Cabinet d'Histoire Naturelle du Stathouder Guillaume V, en accentuant surtout les événements de la confiscation et du transport à Paris¹. Sans aucun doute, le catalogue descriptif, écrit par Aernout Vosmaer, l'administrateur du Cabinet d'histoire naturelle du Stathouder, contribua à la réputation de cette collection auprès des savants européens.

Au cours de l'année 1793 déjà, les réformateurs républicains commencèrent à définir la mission et le contenu désiré de l'éducation future et nécessaire du peuple français, afin de redresser sa dégradation provoquée par une monarchie de quatre siècles. Le gouvernement républicain avait décidé que le nouveau "Muséum National d'Histoire Naturelle", issu du "Jardin du Roi", deviendrait l'arme principale dans la récréation révolutionnaire de l'homme, aussi bien moralement que physiquement. A cet effet, on avait décidé que le public aurait la possibilité d'observer dans cet établissement républicain le fonctionnement des lois naturelles. C'est ainsi qu'il se sentirait de plus en plus uni avec la patrie et avec ses compatriotes. A ce titre, le "Muséum" fut prié de développer les moyens d'une exposition impressionnante concernant la perfection de la nature et de l'état complet de ses collections. Il fallut que le "Muséum" se développât en distributeur des connaissances républicaines. Comme le "Muséum National des Arts", le "Muséum National d'Histoire Naturelle" pourrait contribuer au développe-

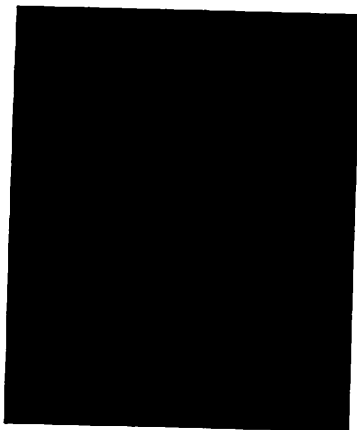
1. F. Boyer, "Le Transfert à Paris des Collections du Stathouder (1795)", *Annales Historiques de la Révolution Française*, 43 (1947), 389-404; F.J.F.M. Pieters, "Diergaarden in de Nederlanden 1750-1850 en hun betekenis voor de zoölogie", *Acta Gewina*, (1978); même auteur: "Notes on the Menagerie and Zoological Cabinet of Stadholder Willem V of Holland, directed by Aernout Vosmaer", *J. Soc. Bibliogr. Nat. Hist.* (1980), 539-463; P. Smit, "Hendrik Engel's Alphabetical List of Dutch Zoological Cabinets and Menageries", second enlarged edition, *Nieuwe Nederlandse Bijdragen tot de Geschiedenis van de Geneeskunde en de Natuurwetenschappen*, 19 (Amsterdam, 1988); L.B. Holthuis, *Rijksmuseum van Natuurlijke Historie 1820-1958*, Nationaal Natuurhistorisch Museum, Leiden, 1995.

* Diepenbrocklaan, 11
NL-7582 CX-Losser
The Netherlands

303 4/3 835

ment de la notion morale et esthétique du peuple. On était décidé à faire du "Jardin" et du "Muséum" les plus beaux endroits du monde².

La période discutée commence par les événements de janvier 1795, dont la fuite du Stathouder en Angleterre, le 18 janvier, et l'invasion des armées françaises dans les Provinces-Unies furent les plus dramatiques. Elle finit en automne 1815 par l'achèvement des dernières restitutions de ce qui fut saccagé dans les pays occupés. Les Pays-Bas durent la restitution des objets d'histoire naturelle du Stathouder surtout à Sebald Justinus Brugmans (1763-1819), professeur d'histoire naturelle à l'Université de Leyde³, profitant de sa position d'Inspecteur-Général du Service de Santé militaire du Royaume des Pays-Bas et de ses autres relations.



Sebald Justinus Brugmans (1763-1819).

Portrait fait d'après une peinture de Charles Howard Hodges (Université de Leyde, Faculté de Médecine, Metamedica).

Énoncé du problème

Il faut répondre aux questions suivantes : De quelle nature était l'implication de Sébald Justinus Brugmans dans les affaires du détournement et de la restitution des collections d'histoire naturelle du Stathouder ? Dans quelle mesure Brugmans pourrait-il se servir de ses relations pour remplir la mission qui lui fut donnée par Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas ? Jusqu'à quel degré Brugmans réussit-il à gérer les intérêts de son souverain ?

2. E.C. Spary, *Utopia's garden : French natural history from Old Regime to Revolution*, Chicago, Chicago University Press, 2000, 193-195, 221-227.

3. T.W. van Heiningen, "La carrière de Sebald Justinus Brugmans (1763-1819) dans le Service de santé militaire", *Histoire des Sciences Médicales*, 38, 3 (2004), 277-306.

La phase préparatoire du détournement

Le 8 mai 1792, Brugmans informa son collègue André Thouïn⁴ à Paris, qu'il regrette que les événements politiques l'empêchassent de faire un voyage en France⁵. Brugmans joignit plusieurs espèces de graines à sa lettre et remercia Thouïn de l'envoi d'une sélection de ses graines.

En automne 1794 commencèrent les transports des objets d'histoire naturelle et des oeuvres d'art de Belgique à Paris. Les commissaires Leblond, DeWailly, Faujas de Saint-Fond et Thouïn se concentrèrent surtout sur les richesses de Laeken (près de Bruxelles), de Gand et de Liège. Faujas et Thouïn étaient liés au "Muséum National d'Histoire Naturelle" (à Paris, fondé en 1793), tandis que les deux autres commissaires s'occupèrent de la confiscation d'objets d'art, de livres rares, etc.. Le 13 septembre 1794 déjà, ils firent mention d'une première belle récolte⁶. Peu après, 42 caisses, surtout remplies de fossiles exquis, furent expédiées à Paris. En peu de temps, la commission ramassa environ 8.000 livres précieux. Après une semaine déjà, ces travaux furent terminés et Thouïn rapporta tout ce que la commission avait achevé en Belgique⁷. Il promit de rapporter plus en détail, en soulignant que les habitants avaient collaboré de façon exemplaire.

Vers la mi-février 1795, les quatre commissaires arrivèrent à La Haye, en compagnie des armées françaises. De ce temps-là date une lettre de Barthélemy Faujas de St.Fond, adressée à son collègue Van Marum (à Harlem), dont il ressort qu'il regrettait de ne pas encore pouvoir le visiter⁸. Sans doute, une nouvelle occasion se présenterait bientôt.

Les commissaires savaient au préalable que les Provinces-Unies cachaient des objets précieux. Dans son compte rendu du jour de leur arrivée, Thouïn se montra vraiment enchanté de l'acquisition facile des collections de Roux et de Hoffmann⁹. Son collègue LeBlond craignit que les travaux dans les Provinces-Unies ne se déroulassent moins simplement que dans les pays occupés auparavant. La commission se rendit compte qu'elle dut se restreindre aux biens du Stathouder¹⁰.

4. Comme Barthélemy Faujas de St. Fond, il était Professeur-Administrateur du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), Paris.

5. MNHN, Paris, Ms 1985 : S.J. Brugmans (Leyde) à A. Thouïn (Paris) et A.G. Bosc (Paris) ; le 8 mai 1792.

6. Centre Historique des Archives Nationales (CHAN) : F 17-3979 : M. LeBlond (Bruxelles), B. Faujas de St. Fond (Bruxelles), A. Thouïn (Bruxelles) et ... DeWailly (Bruxelles) au Comité d'Instruction Publique (Paris).

7. CHAN F 17-3979 : M. LeBlond (Bruxelles), B. Faujas de St.Fond (Bruxelles), A. Thouïn (Bruxelles) et ... DeWailly (Bruxelles) au Comité d'Instruction Publique (Paris) ; 4ème jour complémentaire An 2 (le 20 septembre 1794).

8. CHAN AJ 15-578 : Commission des Relations Extérieures (Paris) à l'Administration du Muséum National d'Histoire Naturelle (Paris) ; 14 Nivôse An 3 (le 3 janvier 1795). Rijksarchief in Noord-Holland, Harlem, Pays-Bas : RANH 529-16 : B. Faujas de St.Fond (La Haye) à M. van Marum (Harlem) ; vers le 18 février 1795.

9. CHAN AJ 15-836 : A. Thouïn (La Haye) aux Représentants du Peuple (Bruxelles) ; 26 Pluviôse An 3 (le 14 mars 1795).

10. CHAN AJ 15-836 : B. Faujas de St.Fond (La Haye) au Comité d'Instruction Publique (Paris) ; 24 Ventôse An 3 (le 13 mars 1795).

En outre, Alquier, un des Représentants du Peuple dans la " République batave ", avait souligné qu'il fallait attendre jusqu'au moment où le gouvernement batave aurait pris ses décisions. Naturellement, les collègues du Muséum seraient très contents des objets qu'ils recevraient sous peu. De plus, Thouïn voulait bien savoir si les envois précédents étaient déjà arrivés en bon état. Il se faisait des soucis des hostilités croissantes contre les Français¹¹.

Le détournement

Des documents, conservés aux " Archives Nationales des Pays-Bas " (" NA ") à La Haye, aux " Archives Nationales de la Hollande du Nord " (" RANH ") à Harlem (Pays-Bas) et au " Centre Historique des Archives Nationales " (" CHAN ") à Paris, il ressort que, le 13 mars 1795 déjà, Thouïn et Faujas ordonnèrent l'emballage du cabinet du Stathouder, quoique la République française ne fût pas encore la propriétaire de ces collections¹². Le lendemain, Thouïn offrit à son ami et collègue De Jussieu les deux éléphants, un beau casoar et quelques autres animaux, en soulignant que la qualité de la collection du Stathouder était vraiment excellente. Deux jours plus tard, les deux commissaires commencèrent à préparer les premières expéditions partielles¹³. Malheureusement, le nombre total des caisses expédiées à Paris reste inconnu, vu que Thouïn ne marquait pas leur nombre dans un des inventaires. En mai 1795 – peu après la signature du traité de paix – plusieurs centaines de caisses quittèrent la République batave¹⁴. Thouïn espéra pouvoir y finir les opérations avant l'été et faire de l'expédition des éléphants à Paris le couronnement de son travail.

Tout bien considéré, la mission dans la République batave se révéla comme plus simple que celles en Belgique et en Rhénanie, attendu que cette fois il suffirait de se concentrer sur les possessions du Stathouder, qui étaient bien connues. Néanmoins – en raison des épreuves nombreuses qu'il fallait subir – la commission envisagea avec beaucoup de contentement la fin de sa mission¹⁵. Thouïn put

11. CHAN AJ 15-578 : A. Thouïn (La Haye) à A.L. de Jussieu (Paris) ; 24 Ventôse An 3.

12. RANH 529-16 : B. Faujas de St.Fond (La Haye) à M. van Marum (Harlem) ; 23 Ventôse An 3 ; CHAN AJ 15-836 : B. Faujas de St.Fond (La Haye) au Comité d'Instruction Publique (Paris) ; 24 Ventôse An 3.

13. CHAN AJ 15-836 : A. Thouïn (La Haye) au MNHN (Paris) ; 30 Germinal An 3 (19 avril 1795) ; CHAN F 17-3979 : A. Thouïn (La Haye) au Comité d'Instruction Publique (Paris) ; 30 Germinal An 3.

14. CHAN AJ 15-836 : A. Thouïn (La Haye) au MNHN (Paris) ; 20 Floréal An 3 (le 9 mai 1795) ; CHAN F 17-3979 : A. Thouïn (La Haye) au Comité d'Instruction Publique (Paris) ; 20 Floréal An 3 ; CHAN AJ 15-836 : A. Thouïn (La Haye) au MNHN (Paris) ; 21 Floréal An 3 ; CHAN AJ 15-836 : A. Thouïn (La Haye) au MNHN (Paris) ; 22 Floréal An 3 ; CHAN AJ 15-836 : Représentants du Peuple dans les Provinces-Unies (La Haye) au Comité du Salut Public (Paris) ; 22 Floréal An 3 ; CHAN AJ 15-836 : A. Thouïn (La Haye) au Comité d'Instruction Publique (Paris) ; vers le 30 Floréal An 3 ; CHAN AJ 15-836 : A. Thouïn (La Haye) au MNHN (Paris) ; 30 Floréal An 3 ; CHAN AJ 15-836 : A. Thouïn (La Haye) au Comité du Salut Public (Paris) ; 12 Prairial An 3 (le 31 mai 1795) ; divers documents ; CHAN F 17-3979 : Comité du Salut Public (Paris) au Comité d'Instruction Publique (Paris) ; 15 Prairial An 3.

15. CHAN AJ 15-836 : A. Thouïn (La Haye) au MNHN (Paris) ; 20 Germinal An 3 (le 19 avril 1795) ; CHAN F 17-3979 : A. Thouïn (La Haye) à A.L. de Jussieu (Paris) ; 24 Ventôse An 3.

s'imaginer trois destinations possibles pour la collection du Stathouder : le "Muséum National d'Histoire Naturelle", les musées départementaux et l'entrepôt temporaire. Heureusement, Brugmans l'avait bien aidé, le 19 avril 1795, à préparer l'expédition extrêmement précieuse de près de cent caisses remplies d'objets d'histoire naturelle (parmi lesquels se trouvaient plusieurs nouvelles espèces décrites par Camper, Bonnet et d'autres). Il se faisait déjà des soucis de la répartition du "butin" – "le paiement justifié du vaincu au vainqueur" – parmi les intéressés¹⁶.

Peu après, Thouïn fut informé que les Représentants du Peuple avaient décidé de garder les éléphants provisoirement en Hollande, parce que les dispositions nécessaires à leur hébergement n'avaient pas encore été faites¹⁷. Le jour même de l'arrivée de la première expédition à Paris, De Jussieu – directeur du Muséum – rappela au Comité des Finances les promesses antérieures. Sans l'extension des équipements du Muséum, on ne pourrait pas héberger convenablement la collection du Stathouder. Le Comité d'Instruction Publique, ne pourrait-il pas persuader le Ministre des Finances d'accorder une allocation au Muséum, vu que cet établissement fut un des points d'orgueil scientifiques et culturels les plus importants de la République française ? Le 22 juin 1795 encore, on discuta divers projets dispendieux avec le Comité d'Instruction publique, tandis que le vaisseau renfermant les biens du Stathouder était déjà amarré au bord de la Seine. Il fallut immédiatement prendre les mesures nécessaires et envoyer Louzardy – employé de la Ménagerie – en Hollande, pour y prendre en charge les éléphants¹⁸.

D'après Lamarck, résidant temporairement à La Haye, la ménagerie du Stathouder était vraiment la plus riche et la plus belle d'Europe. Elle contenait quelques nouvelles espèces, entre autres provenant d'Afrique du Sud, des Indes orientales et des Indes occidentales¹⁹. Cette collection – déjà partiellement arrivée à Paris – impliquerait un supplément excellent de la Ménagerie parisienne, avec ses richesses de l'Amérique et de Madagascar²⁰ : "Quel bonheur de pouvoir constater que, grâce à cette réunion, un Muséum aurait pris naissance, dont les richesses ne pouvaient pas être égalées par ce que tous les naturalistes européens pourraient rapporter, même s'ils y consacraient vingt ans sans cesse".

16. CHAN AJ 15-836 : A. Thouïn (La Haye) au MNHN (Paris) ; 20 Floréal An 3 (le 9 mai 1795).

17. CHAN AJ 14-836 : Représentants du Peuple (La Haye) au Comité du Salut Public (Paris) ; 22 Floréal An 3 ; CHAN AJ 15-836 : A. Thouïn (La Haye) au MNHN (Paris) ; 22 Floréal An 3 ; Voir aussi : CHAN AJ 15-742 : Commission Exécutive de l'Instruction Publique (Paris) au MNHN (Paris) ; 2 Messidor An 3 (le 20 juin 1795) ;

18. CHAN AJ 15-742 : A.L. de Jussieu (Paris) au Comité des Finances (Paris) ; 2 Messidor An 3 ; CHAN AJ 15-742 : A.L. de Jussieu (Paris) au Comité d'Instruction Publique (Paris) ; 2 Messidor An 3 ; CHAN AJ 15-578 : Procès-Verbal de la séance de l'assemblée des Professeurs-Administrateurs du MNHN (Paris) ; 4 Messidor An 3.

19. CHAN AJ 15-836 : J.-B. de Lamarck (La Haye) au MNHN (Paris) ; 8 Messidor An 3.

20. CHAN AJ 15-836 : A. Thouïn (La Haye) au MNHN (Paris) ; 8 Messidor An 3 ; et lettre jointe : *Examen sommaire de la Collection des Quadrupèdes qui fait partie du Cabinet conquis sur le ci-devant Stathouder de Hollande ; fin de juin 1795.*

A Paris, il y avait encore d'autres problèmes à résoudre. Cet été-là, le Comité d'Instruction publique ordonna la préparation de l'hébergement des deux éléphants dans le "Jardin des Plantes", à Paris²¹. En Hollande, les préparations du transfert de ces animaux et des autres bestiaux avaient été déjà faites. Thouïn, craignant l'imminence de la saison prochaine des pluies et la perte de cette acquisition extraordinaire en faveur d'autres intéressés, annonça qu'ils pouvaient être transportés à Paris²². En effet, ce transport serait ralenti surtout parce que le Ministre des Finances n'était pas convaincu de l'avantage de l'enrichissement rapide des collections du Muséum et, en conséquence, de l'agrandissement des bâtiments.

Par conséquent, au début de l'automne de 1795, les éléphants se trouvèrent toujours dans la République batave quoique – selon la Commission d'Instruction Publique – le transport des animaux à Paris fût de la plus haute importance pour la science. Cette opération offrirait à Paris une occasion unique de dépasser brillamment les autres capitales de l'Europe ; donc : fierté à bon droit²³ ! Les mandants décidèrent que l'ambassadeur de la France à La Haye devrait fournir l'argent. Entre-temps, le Muséum fut déjà chargé d'assurer l'hébergement des deux éléphants et des autres bestiaux. Indûment cela donna de l'espoir au Muséum de recevoir un financement prompt et complet. Malheureusement, la vérité était totalement différente²⁴.

Entre-temps, les autres transports de la République batave continuèrent. Le 23 octobre 1795, 130 caisses, remplis d'objets d'art, de maquettes d'objets militaires et de peintures, furent livrées au Muséum d'Histoire Naturelle²⁵. Au début de janvier 1796, le Directeur-Général de l'Instruction publique ordonna au Muséum d'ouvrir les caisses contenant les objets d'histoire naturelle, immédiatement après l'achèvement de la construction de la nouvelle salle et de les y exposer, afin de déterminer leur destin²⁶. En outre, il chargea chacun des professeurs de composer un nouveau catalogue de leur propre département et de l'envoyer au Ministre de l'Intérieur. La plus grande partie de la ménagerie du Stathouder devrait provisoirement rester au "Groote Loo" (à Apeldoorn). Les efforts de Ch. DeLaCroix

21. CHAN AJ 15-578 : Commission Exécutive de l'Instruction Publique (Paris) au MNHN (Paris) ; 28 Messidor An 3 (le 16 juillet 1795).

22. CHAN AJ 15-742 : A. Thouïn (La Haye) à D.V. Ramel (La Haye) ; vers la fin de Messidor An 3 (vers le 18 juillet 1795).

23. CHAN AJ 16-579 : Commission Exécutive de l'Instruction Publique (Paris) au MNHN (Paris) ; 3 Fructidor An 3 (le 20 août An 3) ; CHAN AJ 15-578 : MNHN (Paris) : Procès-Verbal de la séance de l'assemblée des Professeurs-Administrateurs du 4 Fructidor An 3 ; CHAN AJ 15-579 : Commission Exécutive de l'Instruction Publique (Paris) au MNHN (Paris) ; 6 Vendémiaire An 4 (le 27 septembre 1795) ; CHAN AJ 15-580 : Commission Exécutive de l'Instruction Publique (Paris) au MNHN (Paris) ; 24 Vendémiaire An 4 ; CHAN F 17-3980 : Lettres de diverses dates (1796 et 1797).

24. CHAN AJ 15-578 : Commission Exécutive de l'Instruction Publique (Paris) au MNHN (Paris) ; 17 Thermidor An 3 (le 4 août 1795).

25. CHAN AJ 15-836 : Représentants du Peuple (La Haye) au Muséum National d'Histoire Naturelle (Paris) : 1 Brumaire An 4.

26. CHAN AJ 15-579 : Directeur-Général de l'Instruction Publique (Paris) au MNHN (Paris) : 13 Nivôse An 4 (le 3 janvier 1796).

(Ministre des Affaires Étrangères)²⁷, de Fr. Noël (Ministre plénipotentiaire de la France au Gouvernement de la République batave) et de Delaunay (bibliothécaire adjoint du Muséum et entre-temps nommé futur administrateur de la "Ménagerie") n'avaient aucun résultat. Plusieurs fois on tirait la sonnette. Naturellement, le public voulait bien admirer la ménagerie hollandaise et les objets d'histoire naturelle²⁸. Quelques jours plus tard, il s'avéra que le Ministre des Finances avait décidé de fournir l'argent qu'il fallait pour la construction des armoires et des vitrines, tandis que, dans la République batave, on avait entre-temps reçu la somme nécessaire au transport de la ménagerie du Stathouder²⁹. Dans ses tentatives de recueillir l'argent nécessaire, l'administration du Muséum fut continuellement envoyée de Caïphe à Pilate. Sans succès, les professeurs-administrateurs continuèrent à soumettre leurs problèmes financiers au Ministre des Finances³⁰. Ils ne comprirent pas pourquoi celui-ci ne réagit pas, jusqu'au moment où ils furent renseignés sur le remplacement du Ministre par Ramel, un des anciens Représentants du Peuple à La Haye – qui leur était bien connu. Ramel recommanda immédiatement le transport des animaux vivants à Paris, bien que ce fût lui qui devrait fournir l'argent³¹. Tous ces événements prouvent que le "Muséum" fut submergé de nouvelles difficultés financières imprévues. Les professeurs-administrateurs se répandirent en imaginant des échappatoires³². La seule solution était de chercher un règlement financier avec Ramel.

Pendant leur réunion du 22 juin 1796, les professeurs furent informés qu'entre-temps le cheptel vif était en route. Abusivement, on ajouta que les deux éléphants faisaient partie de cette caravane³³. Naturellement, on informa le Ministre de l'Intérieur de ce fait heureux³⁴. Après la glorieuse entrée de la ménagerie à Paris, les professeurs firent une description de tous les animaux conservés faisant partie de la collection du Stathouder, dont les serpents et les poissons étaient vraiment merveilleux ; c'était absolument la plus riche collection du

27. CHAN F 17-3980 : Ministre des Relations Extérieures (Paris) au Ministre de l'Intérieur (Paris) : 24 Ventôse An 4 (le 14 mars 1796) et 28 Ventôse An 4 (le 18 mars 1796).

28. CHAN F 17-3980 : MNHN (Paris) au Directoire Exécutif (Paris) : 28 Ventôse An 4 ; CHAN F 17-3980 : ... Delaunay (Paris) au Ministre des Finances (Paris) : 1 Germinal An 4 (le 21 mars 1796).

29. CHAN AJ 15-579 : Ministre des Finances (Paris) au MNHN (Paris) : 4 Germinal An 4 ; CHAN F 17-3980 : ... Delaunay (Paris) au Ministre de l'Intérieur (Paris) : 11 Germinal An 4.

30. CHAN F 17-3980 : MNHN (Paris) au Ministre des Finances (Paris) : s.d. (mars-avril 1796).

31. CHAN F 17-3980 : MNHN (Paris) au Ministre de l'Intérieur (Paris) : 13 Germinal An 4 ; CHAN F 17-3980 : Ministre de l'Intérieur (Paris) au Ministre des Finances (Paris) : 21 Germinal An 4 (le 11 avril 1796).

32. CHAN F 17-3980 : MNHN (Paris) au Ministre des Finances (Paris) : 26 germinal An 4 ; CHAN F 17-3980 : MNHN (Paris) au Ministre de l'Intérieur (Paris) : 27 Germinal An 4 ; CHAN F 17-3980 : Ministre de l'Intérieur (Paris) au Ministre des Finances : 27 Germinal An 4 ; CHAN F 17-3980 : Ministre des Finances (Paris) au Ministre de l'Intérieur (Paris) : 27 Germinal An 4 ; Entre autres : CHAN F 17-3904 : ... Bourdon (Paris) au MNHN (Paris) : 23 Prairial An 4 (le 11 juin 1796) ; CHAN F 17-3904 : MNHN (Paris) au Ministre de l'Intérieur (Paris) : 29 Prairial An 4 ; CHAN AJ 15-580 : MNHN (Paris) au Ministre de l'Intérieur (Paris) : 24 Fructidor An 4 (le 10 septembre 1796).

33. CHAN AJ 15-579 : ... Delaunay (Paris) aux Professeurs-Administrateurs du MNHN (Paris) : 4 Messidor An 4 (le 22 juin 1796).

34. CHAN F 17-3904 : MNHN (Paris) au Ministre de l'Intérieur (Paris) : 16 Fructidor An 4.

monde, tandis que sa condition était excellente. Du point de vue scientifique, elle méritait absolument l'attention du public³⁵. De nouveau, les professeurs firent part de leur inquiétude croissante concernant le fait que l'agrandissement du Muséum et du "Jardin des Plantes" (jusqu'à la rive gauche de la Seine), n'avait pas encore été réalisé³⁶. Quelques jours plus tard, l'heureux De Jussieu informa le Ministre de l'Intérieur que la ménagerie du Stathouder était arrivée à Paris³⁷. La colonne – ne comprenant pas les éléphants – avait eu besoin de 25 jours pour réaliser le transport. C'était avec beaucoup d'impatience que les professeurs attendirent l'arrivée des deux éléphants, dont les frais de transport avaient été déjà payés. Entre-temps, certains désirs relatifs à l'extension accélérée des collections furent transmis au Ministre de l'Intérieur, entre autres celui de faire certains achats avantageux en Hollande, ou de bénéficier des services de Cassat, le naturaliste qui avait proposé de faire un voyage en Tunisie pour y acquérir des animaux intéressants³⁸. Le Ministre offrit un budget de voyage de 6.000 à 8.000 francs, pourvu que le gouvernement tunisien se déclarât disposé à donner ces animaux à la France³⁹.

Quoique, initialement, Ramel adoptât la suggestion faite par Daubenton, le minéralogiste du Muséum, de faire argent de toutes les pierres précieuses d'une manière ou d'une autre, cette décision fut révoquée après⁴⁰. Il décida que les professeurs feraient mieux de négocier un nouvel emprunt, ou, peut-être, d'avoir recours à la proposition d'un nantissement, fait par certains citoyens fortunés⁴¹. Une solution définitive des problèmes devint de plus en plus urgente et Étienne Geoffroy St-Hilaire, directeur du Muséum, sonna l'alarme sur la ruine de ses collections, l'impossibilité d'une exposition acceptable des objets, l'arrêt des travaux architectoniques et le manque d'argent pour l'entretien des jardins.

35. CHAN AJ 15-836 : MNHN (Paris) : Procès-Verbal de la séance de l'assemblée des Professeurs-Administrateurs du MNHN (Paris) du 24 Fructidor An 4.

36. CHAN AJ 15-580 : MNHN (Paris) au Ministre de l'Intérieur (Paris) : 24 Fructidor An 4.

37. CHAN F 17-3904 : MNHN (Paris) au Secrétaire-Général du Ministère de l'Intérieur (Paris) : 27 Fructidor An 4 ; CHAN F 17-3904 : Commission Exécutive de l'Instruction Publique (Paris) au Ministre de l'Intérieur (Paris) : 3 Vendémiaire An 5 (le 24 septembre 1796).

38. CHAN F 17-3980 : MNHN (Paris) au Ministre de l'Intérieur (Paris) : 17 Brumaire An 5 (le 7 novembre 1796) ; CHAN F 17-3980 : Ministre des Finances (Paris) au Ministre de l'Intérieur (Paris) : 9 Frimaire An 5 (le 29 novembre 1796) ; CHAN F 17-3980 : MNHN (Paris) au Ministre de l'Intérieur (Paris) : 29 Frimaire An 5 (le 20 décembre 1796) ; CHAN F 17-3980 : Ministre de l'Intérieur (Paris) au Ministre des Finances (Paris) : 29 Frimaire An 5 ; CHAN F 17-3980 : Ministre de l'Intérieur (Paris) à Fr. Noël (La Haye) : 29 Frimaire An 5 ; CHAN AJ 15-580 : A. Michaux (Paris) au MNHN (Paris) : 3 Nivôse An 5 (le 23 décembre 1796) ; CHAN F 17-3980 : Ministre des Finances (Paris) au Ministre de l'Intérieur (Paris) : 13 Nivôse An 5.

39. CHAN F 17-3905 : Ministre de l'Intérieur (Paris) au MNHN (Paris) : 3 Pluviôse An 5 (le 22 janvier 1797).

40. CHAN AJ 15-580 : ... Delaunay (Paris) au MNHN (Paris) : 24 Pluviôse An 5 ; CHAN AJ 15-580 : Ministre des Finances (Paris) au MNHN (Paris) : 29 Germinal An 5 (le 18 avril 1797) ; CHAN AJ 15-580 : Ministre de l'Intérieur (Paris) au MNHN (Paris) : 29 Floréal An 5 (le 18 mai 1797).

41. CHAN AJ 15-580 : Ministre des Finances (Paris) au MNHN (Paris) : 17 Prairial An 5 (le 5 juin 1797) ; CHAN AJ 15-580 : MNHN (Paris) : Procès-Verbal de la séance de l'assemblée des Professeurs-Administrateurs du 24 Prairial An 5.

En fin de compte, le Ministre de l'Intérieur avait compris qu'un nouveau délai était injustifiable et, après neuf mois environ, les travaux architectoniques furent repris et achevés⁴². Finalement, le 7 mai 1798, De Jussieu put informer le Ministre de l'Intérieur que les éléphants étaient arrivés à Paris, escortés par Thompson, le gardien qui, initialement, ne voulut pas accompagner ces animaux à Paris. L'Administration lui offrit un traitement de 2.400 francs par an. Le Ministre y consentit et accepta aussi la nécessité du déplacement de sa famille à Paris⁴³.

Ainsi, pendant presque une vingtaine d'années, la collection du Stathouder se trouvait au centre d'attention dans les salles du Muséum, quoique graduellement – à cause d'une conservation arriérée – elle perdit son éclat.

A la suite de sa fidélité inconditionnelle à l'Empereur de la France, S.J. Brugmans fut, en décembre 1813, par l'ordonnance royale, démis de toutes ses fonctions. Le 14 octobre 1814, il fut réhabilité dans sa fonction d'inspecteur-général du service de santé militaire.

La phase préparatoire de la restitution

Après que l'Empereur Napoléon fut exilé à l'île d'Elbe en avril 1814 et que, le 3 mai suivant, Louis XVIII – revenu d'Angleterre – fut monté sur le trône de la France, les négociations sur les restitutions avec les victimes de l'impulsion de conquérir, commencèrent en août 1814.

Quoiqu'on puisse comparer les réclamations et les restitutions des objets d'art à celles des collections scientifiques, il y a une différence nette : les premières furent faites par un certain nombre de nations européennes, tandis que celles des collections scientifiques ne furent faites que par les Pays-Bas, la Rhénanie et l'Autriche. Peu de temps après que les restitutions des objets d'art – parmi lesquels se trouvaient plus de 6.000 peintures de haute qualité⁴⁴ – eurent commencé en août 1814 – et dans lesquelles la Prusse, l'Espagne et Brunswick furent servis premièrement – les négociations furent interrompues brusquement. Initialement, les puissances alliées furent encore indulgentes et toujours sensibles à l'argument français que toute l'Europe subirait un préjudice, si les deux musées les plus importants du continent européen étaient privés de leurs trésors et que ces objets disparussent dans les collections privées des souverains. Leur attitude changea complètement après la rentrée de Napoléon Bonaparte, le 1^{er} mars 1815, dans le

42. CHAN F 17-3905 : Ministre de l'Intérieur (Paris) au MNHN (Paris) : 27 Ventôse An 6 (le 17 mars 1798) ; CHAN F 17-3905 : ... Molinos (Paris) au Ministre de l'Intérieur (Paris) : 14 Germinal An 6 (le 3 avril 1798).

43. CHAN F 17-3905 : MNHN (Paris) au Ministre de l'Intérieur (Paris) : 18 Floréal An 6 (le 7 mai 1798) ; CHAN F 17-3905 : MNHN (Paris) au Ministre de l'Intérieur (Paris) : 13 Prairial An 6 (le 1er juin 1798) ; CHAN F 17-3905 : MNHN (Paris) : Procès-Verbal de la séance de l'assemblée des Professeurs-Administrateurs du 7 Brumaire An 7 (le 28 octobre 1798), avec une référence au Procès-Verbal du 14 Fructidor An 6 (le 31 août 1798) ; CHAN F 17-3905 : MNHN (Paris) au Ministre de l'Intérieur (Paris) : 15 Germinal An 7 (le 4 avril 1799).

44. Musée du Louvre (Paris) : Archive 1 DD 53 : *Restitutions 1815*, microfilm.

Sud de la France. Après Waterloo, l'attitude des alliés tourna complètement. Maintenant les impitoyables alliés – l'Angleterre, la Prusse, la Bavière et la Russie – exigèrent que les deux musées fussent démantelés complètement ou, du moins, qu'ils fussent défaits de tout ce qui n'avait pas été acquis par des négociations et des paiements honnêtes.

D'une part, les Pays-Bas étaient des alliés de la dernière heure, de l'autre, ce royaume présenta l'inventaire le plus détaillé des objets d'histoire naturelle à réclamer. Grâce à leur fidélité persévérante et inconditionnelle à l'empire français, jusqu'à la fin de l'année 1813, les Pays-Bas étaient les derniers auxquels des collections d'art et de science furent restituées. Les restitutions des collections des sciences naturelles commencèrent en septembre 1815. Les Pays-Bas durent invoquer l'aide des grands alliés – l'Angleterre et la Prusse – pour faire agréer complètement leurs réclamations.

Retournons au prologue. Le 6 avril 1814, Anton Reinhard Falck, Secrétaire-Général d'État de l'Intérieur des Pays-Bas, ordonna à Brugmans de rechercher s'il y avait aux Pays-Bas des inventaires exacts du Cabinet d'histoire naturelle du Stathouder, transporté à Paris comme butin de guerre⁴⁵. Des nouvelles de Paris, Falck avait conclu qu'on pourrait réclamer ces objets sous peu. Le Ministre de l'Intérieur de la France attesta qu'il avait reçu de plusieurs nations des requêtes pour la restitution d'une multitude d'objets⁴⁶. Il craignit que la première restitution ne pût entraîner une série de réclamations et de restitutions pareilles. A l'avis de Thouïn, ses ambitions, les luttes, les efforts et les résultats de toute une vie furent, en un instant, effacés, réduits à néant⁴⁷. Le Ministre se demanda si vraiment l'intérêt commun (de la France) devrait céder à celui des nations qui réclamaient leurs trésors. Les collections actuellement présentes en France jouaient entre-temps un rôle très important dans le monde civilisé, grâce à leur accessibilité aux savants européens et aux curieux. La prospérité future de la France serait vraiment en danger, si on se pliait aux réclamations. Pour la France, leur rejet serait nécessaire. Entre-temps, certains objets précieux avaient été classés "objets à ne jamais restituer !" En effet, il faudrait appliquer cette règle à toutes les prises de guerre ! En avril 1814 déjà, Thouïn fut entièrement d'accord que son Ministre avait manifesté cette opinion, changement de point de vue remarquable pour l'homme qui – en 1795 – avait proclamé que les collections du stathouder étaient "le paiement justifié du vaincu au vainqueur" ! Craignant la privation proche du Muséum de la majorité des objets précieux, Thouïn avait déjà commencé à obliger plusieurs souverains alliés en leur faisant des dons en sous-main, entre autres au roi de Saxe-Weimar. Il se proposa de récolter, si la privation tant redoutée s'était vraiment vérifiée⁴⁸.

45. Nationaal Archief (NA, La Haye, Pays-Bas) : NA 2.02.01.5921 : Secrétaire-Général d'État du Royaume des Pays-Bas (La Haye) à S.J. Brugmans (Leyde).

46. CHAN F 21-574(1) : Ministre de l'Intérieur (Paris) : Note, le 19 août 1814.

47. Y. Letouzey, *Le Jardin des Plantes à la croisée des chemins avec André Thouïn*, Editions du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, 1989, 608-612.

48. Y. Letouzey, *Le Jardin des Plantes...*, op. cit., 610-612.

che chen

Le 12 août 1815, E. de Groote – lieutenant-commissaire de la Prusse pour les réclamations prussiennes, déposa sa réclamation (pierres et minéraux de la Rhénanie) – la première réclamation des puissances alliées – au Muséum⁴⁹. C'était pour cette raison que, ce jour-là, André Thouïn s'adressa au commissaire prussien Alexander von Humboldt, dont il connaissait le rôle principal de négociateur allié, en lui faisant savoir qu'il comptait absolument sur sa bienveillance dans cette affaire⁵⁰. Il le connaissait bien et espérait pouvoir faire appel à leur lien amical.

Aux Pays-Bas, le Ministre Falck avait correctement interprété les bruits répandus par les représentants des puissances alliées. Il fallut agir sans tarder ! C'est pourquoi il envoya la lettre suivante⁵¹ à l'administration du "Muséum National d'Histoire Naturelle", à Paris :

" Extrait du Décret de Sa Majesté le Roi des Pays-Bas.

Nous Guillaume, par la Grâce de Dieu, Roi des Pays-Bas, Prince d'Orange-Nassau, Grand-Duc de Luxembourg, etc., etc.,

Sur le Rapport du 25. du mois passé, N° 34, présenté par notre secrétaire d'État de l'Intérieur, etc. ... avons trouvé bon et décidé que le Professeur et Inspecteur-Général du Service de Santé de l'Armée, Brugmans, se rendra à Paris, et après avoir reçu les renseignements nécessaires de notre Ambassadeur, d'y réclamer notre cabinet d'histoire naturelle, déposé au Muséum, de le reprendre et de le faire emballer pour être expédié. Le dit Professeur et Inspecteur-Général sera tenu ... etc., etc.

Bruxelles, ce 2 Septembre 1815

(signé) Guillaume
Pour le Roi (signé) A.R. Falck
Pour copie conforme (signé) A.R. Falck
Pour extract et Traduction conforme, le Baron De Gagern
Ministre plénipotentiaire du Roi Pruss.
/les Puissances Alliées "

Brugmans entra en action

Le 13 septembre 1815, Thouïn informa ses collègues que Brugmans avait déposé une réclamation de la part de S.M. le Roi des Pays-Bas, dans laquelle le

49. CHAN AJ 15-611 : E. de Groote (Paris) au MNHN (Paris).

50. CHAN AJ 15-746 : A. Thouïn (Paris) à A. von Humboldt (Paris).

51. CHAN AJ 15-611 : A.R. Falck (Bruxelles) au MNHN (Paris) ; Voir aussi : CHAN AJ 15-115 : A.R. Falck (Bruxelles) au MNHN (Paris) : le 11 octobre 1815.

cabinet d'histoire naturelle du Stathouder était revendiqué. Thouïn avait déjà rédigé la réponse provisoire à son Ministre, dans laquelle il accentua l'importance du "Muséum National d'Histoire Naturelle"⁵². Il souligna que son muséum attirait déjà beaucoup d'étudiants et d'autres visiteurs de toute l'Europe. Ses collections ~~devraient absolument rester intactes~~. Il espéra que Brugmans serait conscient du bien-fondé de cet argument. Ensuite, une délégation des professeurs-administrateurs discuta avec le Ministre de l'Intérieur la réclamation déposée par Brugmans et on formula la réponse suivante⁵³ :

" Monsieur,

Nous avons reçu la lettre où vous annoncez être chargé de réclamer l'ancien cabinet d'histoire naturelle du Stadhouder, et nous sommes très reconnaissans de la modération que vous nous proposez de mettre dans cette opération. Pour répondre à vos vœux, nous avons l'honneur de vous soumettre quelques idées qui nous paraissent concilier les droits de S.M. le Roi des Pays-Bas avec l'intérêt de notre Établissement, qui, vous le savez, est aussi l'intérêt de la science de tous ceux qui la cultivent.

Si l'on excepte quelques morceaux capitaux, il nous serait difficile à nous-mêmes de reconnaître les objets individuels qui proviennent du cabinet du Stadhouder ; une partie de ces objets n'existe plus dans notre Muséum, mais a été envoyée aux cabinets des Départemens de la Belgique et en Italie, par ordre du Gouvernement français. A prendre les choses à la vigueur, ce serait donc au gouvernement et non pas à nous de les faire rechercher ou d'en restituer l'équivalent. Mais dans le cas où l'on voudrait prendre cet équivalent dans notre établissement, il serait presque impossible de calculer en détail ce qui valait chacun des objets qui ne s'y trouvent plus et ce qu'il faudrait donner à la place ; et en procédant arbitrairement à ces remplacements, on pourrait détruire notre collection sans que celle du Roi en profitât beaucoup.

Nous proposons donc de procéder à cette restitution par une autre méthode. Comme nous avons reçu de la Nouvelle Hollande et de plusieurs autres pays, par le capitaine Bandin et d'autres voyageurs français, beaucoup de choses que le cabinet stadhoudérien ne possédoit pas, il nous est facile de former pour le Roi des Pays-Bas une collection du moins aussi belle qu'il réclame, sans dépareiller la nôtre. A cet effet, nous choisirons une série aussi complète que possible des objets de toutes les classes, sans nous astreindre à distinguer ce qui n'appartenait pas au Stadhouder et nous

52. CHAN AJ 15-115 : MNHN (Paris) : Procès-Verbal de la séance de l'assemblée des Professeurs-Administrateurs du 13 septembre 1815.

53. CHAN AJ 15-115 : MNHN (Paris) à S.J. Brugmans (Paris).

la ferions telle que les juges impartiaux et vous-même, Monsieur, la reconnaîtrez équivalente à l'ancienne.

Si le Roi des Pays-Bas ne retrouvait pas de cette manière quelques objets de ses colonies, qu'il lui sera bien aisé d'en faire revenir, il obtiendrait en revanche une multitude d'objets qu'il n'a jamais eus et qu'il n'aura peut-être jamais autrement. Cette manière de faire nous paraît trop équitable et trop avantageuse à la fois et à la science et aux deux parties pour que nous ne nous flattions pas qu'elle obtiendra votre assentiment ainsi que celui de vos supérieurs et des nôtres.

Nous envoyons au Ministre de l'Intérieur une copie de votre lettre et de la nôtre. Nous vous prions de nous en dire au plus tôt votre avis et de nous croire ... etc. ”.

Naturellement, Thouïn était peu enclin à prêter l'oreille à l'exigence impérative de la part du roi des Pays-Bas, parce qu'il avait toujours la conviction de pouvoir renverser la situation. Si tout ce qu'on avait “ reçu ” de la Hollande devait être rendu, la collection du Muséum ne formerait plus cette série complète qui en fait le principal mérite⁵⁴. C'était donc sous la présidence de Thouïn que les professeurs-administrateurs, mis au pied du mur, s'adressèrent au Baron Von Gagern, ministre plénipotentiaire de la Prusse à Paris, qui seul pouvait suspendre l'exécution des mesures prises par Brugmans et obtenir du Souverain des Pays-Bas lui-même la révocation de ses ordres. Von Gagern informa le Baron Von Nagell, secrétaire des puissances alliées, que, en compagnie de Brugmans et de ses collègues, il avait rendu visite au Duc de Wellington⁵⁵. Sur leur demande, celui-ci avait écrit une lettre au gouverneur militaire de Paris. Munie de ce document, la compagnie se rendit au Muséum, que l'on trouva fermé. En présence de l'adjudant de Wellington, Von Gagern déclara qu'entre-temps les alliés avaient installé une commission spéciale pour contrôler l'exécution du Traité de Paris et le règlement des dettes de guerre. Ensuite, il s'exprima de la façon suivante :

“ Nous nous trouvons ici au milieu des souvenirs de l'injustice et du pillage ; j'avais désiré et proposé que Sa Majesté T.C. [Louis XVIII], de son propre mouvement eût rendu à chacun ce qui lui appartient. Comme Elle n'a pu s'y résoudre, il nous reste qu'à avoir recours à des moyens plus violents. Aussi avons-nous usurpé la propriété du Roi et de l'État, et je suis disposé à porter la première main ” !

Von Gagern, irrité, informa Von Nagell de nouveau de la résistance très franche des employés des deux musées contre les nouvelles mesures oppressives

54. Voir note 47.

55. NA 2.02.01.6359 : Baron von Gagern (Paris) au Baron von Nagell van Ampsen (Paris) : le 18 septembre 1815.

imposées par les alliés⁵⁶. Letouzey (1989) remarque à juste titre que Thouïn – dans un ultime sursaut de fierté et de décision – décida de sauver la célèbre collection d'histoire naturelle du Stathouder, en comptant sur l'effet favorable du lien d'amitié, existant entre Brugmans et lui depuis plus de vingt ans. Von Gagern fit également savoir qu'entre-temps la restitution des peintures prussiennes battit son plein et qu'elle commença à faire son effet, quoique son exécution fût contrecarrée de toutes les manières possibles. L'atmosphère parmi les employés des musées fut carrément hostile. Il put s'imaginer que les mêmes problèmes pourraient se produire dans les réclamations néerlandaises. Ce jour-là, Brugmans fut obligé de répéter sa lettre du 13 septembre aux professeurs-administrateurs afin d'être contenté fort en ce qui concerne la restitution des objets principaux de l'ancienne collection du Stathouder. Cela démontre de nouveau que l'exécution des mesures imposées par le haut commandement des puissances alliées fut contrariée par l'administration des musées. Cependant, Brugmans réussit à rester diplomatique et souligna que son Souverain lui avait permis de régler cette affaire à l'amiable, si possible⁵⁷. Dans sa lettre, il remarqua entre autres :

“ Vos collections en tous genres sont si riches, Messieurs, et si bien ordonnées, que votre beau Muséum ne sera pas beaucoup appauvri par la restitution de tout ce qui appartient au Souverain des Pays-Bas. Enfin, je le répète, S.M. veut y mettre des formes douces, et si quelques objets difficiles à conserver ont souffert par le tems, si d'autres ont été envoyés aux Écoles Centrales, il sera facile de les compenser par les articles équivalens que vous possédez dans tous les genres. Nous entamerons donc ce travail le plus tôt possible, parce que mes ordres portent de m'en occuper sur le champ et sans relâche ”.

Dans leur réponse à Brugmans, le lendemain, les professeurs-administrateurs accusèrent réception de sa lettre de la veille et ils exprimèrent leur reconnaissance envers son point de vue modéré, attitude qui laisse une marge à un accord à l'amiable. Malheureusement, pour plusieurs raisons, il est impossible de retrouver beaucoup d'objets de la collection du Stathouder à Paris ou ailleurs en France. De plus, c'est le gouvernement français qui a la responsabilité et non pas l'administration du “ Muséum ”. Autant que Brugmans est enclin à accepter les objets indiqués par les professeurs-administrateurs, ils sont naturellement prêts à lui rendre service. Il doit se rendre compte que les collections du “ Muséum ” risqueraient de subir un préjudice trop considérable si on se résolvait à procéder arbitrairement⁵⁸. C'est pourquoi ils proposent de procéder à cette restitution en se servant

56. NA 2.02.01.6359 : Baron von Gagern (Paris) au Baron von Nagell van Ampsen (Paris) : le 21 septembre 1815.

57. CHAN AJ 15-611 : MNHN (Paris) : Procès-Verbal de la séance de l'assemblée des Professeurs-Administrateurs du 22 septembre 1815 ; CHAN AJ 15-611 : S.J. Brugmans (Paris) aux Professeurs-Administrateurs du MNHN (Paris) : le 21 septembre 1815.

58. CHAN AJ 15-611 : MNHN (Paris) à S.J. Brugmans (Paris) : le 22 septembre 1815 ; CHAN-AJ 15-611 : MNHN (Paris) au Ministre de l'Intérieur (Paris) : le 22 septembre 1815.

d'une autre méthode. Comme ils ont reçu de la Nouvelle Hollande et de plusieurs autres pays beaucoup de choses que le cabinet du Stathouder ne possède pas, il leur sera facile de former une collection au moins aussi belle que celle que le Roi des Pays-Bas réclame, sans dépareiller les collections du Muséum. A leur avis, cette manière sera sans nul doute acceptable et avantageuse pour les deux parties. Ils attendent sa réponse par retour du courrier.

A leur Ministre de l'Intérieur les professeurs expliquent l'état des affaires et signalent d'avoir fait une proposition à Brugmans, qui ne pourrait recevoir qu'un accueil favorable des deux parties et qui, avant tout, garantit l'intérêt du Muséum dont les collections riches et précieuses attirent des étudiants et des savants de toute l'Europe. Ils espèrent que Brugmans sera touché de leurs arguments, afin qu'ils puissent continuer leur contribution au progrès des sciences, dont l'enseignement leur a été confié.

Le lendemain déjà, Brugmans envoie sa réponse aux professeurs et elle est lue dans leur séance. Premièrement, Brugmans signala que la proposition qui lui a été faite ne peut recevoir qu'un accueil très favorable, quoiqu'il soit obligé de la soumettre à son gouvernement. Cependant, il faut d'abord mettre à sa disposition les inventaires de l'ancienne collection du Stathouder, dressés par ~~Caret~~ Vosmaer. D'une manière ou d'une autre, les objets principaux de l'ancienne collection du Stathouder doivent faire partie de la collection remplaçante à former⁵⁹.

Immédiatement, les professeurs-administrateurs formulèrent une réponse adéquate. Ils craignirent que Brugmans ne comptât trop sur l'emploi des catalogues exigés par lui. Pour diverses raisons, les susdits documents comprennent une infinité de choses qui ne sont jamais arrivées à Paris, par exemple à cause du fait qu'en 1795 M. Vosmaer a été autorisé à faire pendant trois jours un choix pour son propre usage. En outre, Alquier a remis plusieurs objets intéressants aux États-Généraux, tandis que Brugmans lui-même a reçu quelques pièces remarquables pour le cabinet de Leyde⁶⁰. Ils en appellent à son sens de l'équité. De nouveau, ils remarquent que c'est à eux d'indiquer quels objets seront disponibles à la composition d'une collection remplaçante. Néanmoins, la plupart des objets principaux, que Brugmans est particulièrement chargé de réclamer, seront à sa disposition. Ils lui demandent d'indiquer le moment où l'on pourra commencer la composition d'une nouvelle collection, afin que chaque professeur puisse désigner les objets disponibles au transfert.

Entre-temps, Cuvier avait reçu une lettre de la part du Baron Alexander von Humboldt, dont il se dégage qu'ils avaient en commun tenté de ralentir un peu le trop zélé Von Gagern, qui – à leur avis – s'était engagé trop dans la cause néer-

59. CHAN AJ 15-611 : MNHN (Paris) : Procès-Verbal de la séance de l'assemblée des Professeurs-Administrateurs du 24 septembre 1815 ; Voir aussi : CHAN AJ 15-611 : S.J. Brugmans (Paris) aux Professeurs-Administrateurs du MNHN (Paris) : le 23 septembre 1815.

60. CHAN AJ 15-115 : MNHN (Paris) : Procès-Verbal de la séance de l'assemblée des Professeurs-Administrateurs du 24 septembre 1815 ; CHAN AJ 15-611 : MNHN (Paris) : Procès-Verbal de la séance de l'assemblée des Professeurs-Administrateurs du 24 septembre 1815, autre partie.

Arron

HAA

!!!



landaise. Cuvier expliqua que ce n'était qu'après que l'on eut souligné l'importance de la préservation des collections parisiennes, que l'intransigeant Von Gagerm avait levé le pied et qu'il avait indiqué que l'on pourrait s'engager à lui⁶¹.

Thouïn, ayant toujours peur de ne plus avoir prise sur le cours et l'issue des négociations – avança de nouveau les arguments formulés dans sa dernière lettre à Brugmans et il ajouta que M. Vosmaer – à la veille de son départ de La Haye – avait donné à Son Altesse le Prince-Stathouder, les objets les plus précieux de son cabinet. Finalement, un grand nombre des objets déjà présents dans les collections du Muséum ont été distribués parmi plusieurs Écoles Centrales de la Belgique et des départements de la France et de l'Italie.

Afin de montrer son empressement d'apporter sa collaboration, Thouïn stipula le fait que – sur la demande de Cuvier – un certain nombre des pièces du cabinet d'anatomie ont été remises à Brugmans et qu'il a d'excellentes relations avec les administrateurs des jardins botaniques des universités des Pays-Bas et avec celui de Harlem, relations qui ont abouti à un envoi annuel de 200 à 300 sachets de graines demandées par des listes spéciales.

Brugmans – ayant reçu la proposition faite par André Thouïn au nom de l'ensemble des professeurs-administrateurs du Muséum – fit savoir qu'il accepte ce qui lui a été proposé et que l'on commencera le lendemain matin à dix heures, quoiqu'il faille encore obtenir l'approbation ministérielle de La Haye⁶². Von Gagerm, sachant qu'en effet Brugmans ne s'était pas encore complètement accommodé à l'acceptation d'une collection remplaçante, résultat définitif de la médiation par les frères Von Humboldt et Cuvier – issue à laquelle le Duc de Wellington a – du moins jusqu'à un certain degré – donné sa bénédiction, constata que ce résultat a été obtenu aussi grâce à lui⁶³.

Le 4 octobre 1815 – la fin des efforts étant proche – Brugmans envoya un compte rendu détaillé à son mandant, le Ministre Falck, dans lequel il annonça qu'il avait vraiment fait le maximum afin d'atteindre un résultat satisfaisant et qu'il a dû essuyer des affronts répétés⁶⁴. Ce compte rendu montre aussi qu'il a – jusqu'à un certain point – percé les intentions et les machinations de Thouïn. Il espère que Sa Majesté sera disposée à renoncer à quelques objets impressionnants de l'ancienne collection du Stathouder, tels que l'hippopotame empaillé, le squelette d'une girafe et l'éléphant vivant, en échange d'autres objets aussi beaux et rares. Il attend aussitôt que possible une réponse, parce que sous peu il doit accepter définitivement la collection qui lui a été offerte. Quoiqu'il sache déjà qu'il s'agit d'une grande collection, il n'est pas encore au courant de son ampleur.

61. CHAN AJ 15-611 : Alexander von Humboldt (Paris) à G. Cuvier (Paris) : le 24 septembre 1815 ; CHAN AJ 15-611 : MNHN (Paris) : Procès-Verbal de la séance de l'assemblée des Professeurs-Administrateurs du 24 septembre 1815, Notes.

62. CHAN AJ 15-611 : S.J. Brugmans (Paris) au MNHN (Paris) ; le 24 septembre 1815.

63. NA 2.02.01.6359 : Baron von Gagerm (Paris) au Baron von Nagell van Ampsen (Paris) : le 25 septembre 1815.

64. NA 2.02.01.5924 : S.J. Brugmans (Paris) à A.R. Falck (La Haye).

De la correspondance qui suit il ressort que le gouvernement néerlandais espéra que la collection d'histoire naturelle serait embarquée sous peu, parce que la collection des peintures restituées était déjà arrivée à Anvers. Aux Pays-Bas, on discuta entre-temps la destination future de la collection d'histoire naturelle. D'après Falck, Sa Majesté le Roi Guillaume I^{er} ferait mieux d'offrir cette collection à la "Hoogeschool" de Leyde, parce que le méritant Brugmans est précisément là professeur. Sa Majesté était entièrement d'accord avec le résultat des négociations, si la valeur intrinsèque et le prestige de la nouvelle collection équivalaient à l'ancien cabinet du Stathouder. Malheureusement, Brugmans ne fut pas autorisé à se dessaisir de l'hippopotame et de la girafe⁶⁵. Il ne restait que la signature d'un contrat de restitution et le financement du transfert de la collection de Paris aux Pays-Bas.

Brugmans communiqua son mandat au Muséum et les professeurs présentèrent leurs inventaires des collections qui composent la collection provisoire pour Brugmans. Ils ont essayé de toutes leurs forces de rendre cette collection la plus riche possible et, en même temps, ils ont tenté d'éviter que les collections du Muséum ne fussent trop endommagées⁶⁶.

Le sort jeté

Le 24 octobre 1815, l'administration du Muséum rédigea un contrat dans lequel les deux signataires s'accordèrent sur la composition de la collection à restituer au Roi des Pays-Bas et sur la conclusion que, en vertu de ce contrat, toutes les réclamations futures deviendraient superflues et impossibles⁶⁷ :

"Muséum d'Histoire Naturelle

Nous, soussignés Professeurs-Administrateurs du Muséum d'histoire naturelle, à ce autorisés par Son Excellence le Ministre de l'Intérieur de S.M. le Roi de France, d'une part ; et nous, Inspecteur-Général du Service de Santé de l'Armée & Commissaire Spécial de S.M. le Roi des Pays-Bas, pour la remise de l'ancien Cabinet d'Histoire Naturelle du Stathouder qui, par les circonstances de la Guerre, a été transporté de La Haye à Paris et dont nous sommes chargés de réclamer la restitution, étant à cette fin due-

65. CHAN AJ 15-115 : MNHN (Paris) : Procès-Verbal de la séance de l'assemblée des Professeurs-Administrateurs du 4 octobre 1815 ; NA 2.02.01.5924 : A.R. Falck (La Haye) au Commissaire-Général de l'Instruction Publique, des Arts et des Sciences des Pays-Bas (La Haye) : le 8 octobre 1815 ; NA 2.02.01.5924 : A.R. Falck (La Haye) à S.J. Brugmans (Paris) : le 10 octobre 1815.

66. CHAN AJ 15-611 : MNHN (Paris) : Procès-Verbal de la séance de l'assemblée des Professeurs-Administrateurs du 11 octobre 1815 : Lecture de la lettre, apportant l'Ordonnance Royale de S.M. le Roi des Pays-Bas du 2 septembre 1815 ; CHAN AJ 15-115 : MNHN (Paris) : Procès-Verbal de la séance de l'assemblée des Professeurs-Administrateurs du 11 octobre 1815.

67. NA 2.02.01.6092 : S.J. Brugmans (Leyde) au Commissaire-Général de l'Instruction Publique, des Arts et des Sciences (La Haye) : Compte rendu : Contrat, fait par les Professeurs-Administrateurs du Muséum et S.J. Brugmans (Paris), le 24 octobre 1815.

ment autorisés par Son Excellence Monsieur le Secrétaire d'État pour S.M. le Roi des Pays-Bas, d'autre part ;

Voulant procéder à cette opération d'une manière qui soit avantageuse pour les deux parties & qui concilie à la fois les droits de S.M. le Roi des Pays-Bas avec l'intérêt de la science dans ses applications pour les deux pays, avons formé pour S.M. le Roi des Pays-Bas une collection composée des objets ci-après désignés, etc ”.

Dans l'inventaire, joint à ce contrat, 9.988 objets sont mentionnés. Les deux signataires soulignèrent que cette série a été choisie par eux et qu'elle serait à toujours la compensation de l'ancien cabinet du Stathouder. Brugmans reconnaissait que par la restitution des dits objets S.M. le Roi des Pays-Bas sera indemnisé. Cette collection Lui procurera une compensation suffisante de son ancien Cabinet et S.M. renoncera pour toujours à avoir des prétentions à cet égard.

Dans un supplément au contrat⁶⁸ Brugmans remarqua qu'à cette occasion 235 objets furent ajoutés, parmi lesquels se trouvaient des plantes vivantes, des fruits secs, des fossiles et des mollusques conservés à l'alcool.

Ce jour-là, après l'emballage de la nouvelle collection, pendant lequel Brugmans se servit des employés très serviables du Muséum et de quelques officiers du Service de Santé néerlandais en fonction à l'hôpital militaire néerlandais à Paris, il mandata son secrétaire privé à Paris – Leonardus Franciscus Thyssens – de faire embarquer les 71 caisses contenant la collection d'histoire naturelle et de naviguer de Paris à Rouen, où ces caisses furent plombées par les douaniers français. Le lendemain, Brugmans ordonna à Thyssens d'accompagner la cargaison à Rotterdam⁶⁹.

Compte rendu de Thouïn fait au Ministre de l'Intérieur

Après que Thouïn eut rendu compte à ses collègues, en leur montrant deux copies du récépissé, Cuvier presenta le texte d'une lettre explicative pour le Ministre⁷⁰. On décida de lui demander une entrevue et d'envoyer une lettre de remerciement à Alexander von Humboldt, dans laquelle on l'informait du contrat conclu avec Brugmans⁷¹. Dans leur lettre au Ministre, signée par Thouïn, ils

68. CHAN AJ 15-580 : S.J. Brugmans (Paris) : *Objets remis au Royaume des Pays-Bas pour tenir lieu de l'ancien Cabinet Stadhoudérien transporté [en 1795-1796] de La Haye à Paris.*

69. Naturalis (Leyde) : NAT : S.J. Brugmans (Paris) à L.F. Thyssens (Paris) : le 24 octobre 1815 ; NA 2.02.01.5925 : Commissaire-Général de l'Instruction publique, des Arts et des Sciences (La Haye) au Ministre Secrétaire d'État (La Haye) : le 27 novembre 1815 ; NA 2.02.01.5925 : Ministre Secrétaire d'État (La Haye) au Commissaire-Général de l'Instruction publique, des Arts et des Sciences (La Haye) : le 29 novembre 1815 ; NAT : S.J. Brugmans (Leyde) à L.F. Thyssens (Paris) : le 25 octobre 1815.

70. CHAN AJ 15-115 : MNHN (Paris) : Procès-Verbal de la séance de l'assemblée des Professeurs-Administrateurs du 25 octobre 1815.

71. Voir note 70 ; CHAN AJ 15-611 : MNHN (Paris) : Procès-Verbal de la séance de l'assemblée des Professeurs-Administrateurs du 26 octobre 1815.

jurent que parmi les nombreux objets remis à Brugmans, il ne se trouve vraiment rien qui puisse diminuer la valeur de la collection de Sa Majesté le Roi de France. Les professeurs sont fiers de cette issue favorable. Naturellement, il faut faire appel au Ministre afin de pouvoir remplir de nouveau les vitrines mi-vides. Le lendemain, ces deux lettres furent envoyées. Thouïn assura à Von Humboldt que la richesse et le caractère complet des collections parisiennes n'avaient pas été endommagés et que, par ailleurs, on avait assez contribué à la fondation d'un musée d'histoire naturelle aux Pays-Bas, quoique la partie de la collection néerlandaise, provenant des Indes orientales, n'eût pas été rendue⁷². Si l'on avait fait cela, cette nouvelle institution ne serait remplie que des objets d'histoire naturelle provenant des Indes orientales. Peu après, on reçut une réponse très affable de la part de Von Humboldt⁷³.

Le Décret royal du 3 novembre 1815

Au début de novembre 1815, les ministres néerlandais discutèrent la destination de la collection d'histoire naturelle du Stathouder et ils décidèrent d'abandonner la décision prise dans le décret royal du 2 août 1815 (n° 14), impliquant l'établissement d'un nouveau bâtiment académique à Leyde. Ils résolurent également de proposer à Sa Majesté le Roi de donner en cadeau à Leyde la collection d'histoire naturelle. Le gouvernement néerlandais se proposa de profiter de l'occasion pour faire connaître partout cette nouvelle preuve de la générosité du roi. Le lendemain déjà, Sa Majesté proclama un nouvel arrêté, dans lequel il souligna son désir d'encourager les sciences et annonça le don à la "Hoogeschool" de Leyde⁷⁴. Il fut décrété que le nouveau propriétaire ne pouvait jamais aliéner cette collection et qu'il lui fallait garantir une mise en place de la plus grande utilité aux étudiants. Il fut aussi décidé que Repelaer van Driel, Commissaire-général de l'Instruction publique, des Arts et des Sciences, chargé personnellement de l'exécution de ce décret, annoncerait ce fait heureux au Conseil de Gestion de la Hoogeschool de Leyde, à l'occasion de son inauguration solennelle.

Compte rendu de Brugmans

Brugmans – entre-temps retourné à Leyde – rapporta amplement à Repelaer van Driel⁷⁵. Il était très heureux d'avoir accompli la commission honorifique de

72. Voir note 70 ; CHAN AJ 15-746 : MNHN (Paris) : Procès-Verbal de la séance de l'assemblée des Professeurs-Administrateurs du 26 octobre 1815 ; CHAN AJ 15-746 : MNHN (Paris) au Ministre de l'Intérieur (Paris) : le 31 octobre 1815 : *Pièce annexe : Inventaire condensé des dons à M. Brugmans.*

73. CHAN AJ 15-115 : MNHN (Paris) : Procès-Verbal de la séance de l'assemblée des Professeurs-Administrateurs du 31 octobre 1815.

74. NA 2.02.01.152 : S.M. Guillaume Ier, Roi des Pays-Bas (La Haye) : *Ordonnance Royale N° 18.*

75. Voir note 67.

0

niet
waar!

o

Sa Majesté le Roi. Il put constater que l'administration du Muséum n'avait pas tenu à l'écart la collection du Stathouder, que les catalogues de Vosmaer avaient disparu, que la majorité des objets encore présents et apparemment appartenant au Stathouder étaient en mauvais état, que d'autres objets avaient été distribués aux départements et que l'on avait probablement donné une autre apparence au reste. Il ne désira pas déguiser que presque continuellement les négociations furent accompagnées de discussions très désagréables et qu'il espéra pouvoir finir ses travaux à Paris le plus tôt possible. Quant au contrat conclu entre les deux parties, celui-ci renonce pour toujours à toute autre réclamation. Il souligna que la valeur scientifique de la nouvelle collection a été considérablement augmentée par la réception de nombreux objets auparavant inconnus aux Pays-Bas. Heureusement, plusieurs objets remarquables lui furent rendus, tels que l'orang-outan, le jeune éléphant, le petit hippopotame et le tapir. Du point de vue scientifique et quant à la splendeur de ses objets, la nouvelle collection royale surpassait l'ancienne collection du Stathouder !

D'une lettre reçue par le Ministre de l'Intérieur, peu après le 9 novembre 1815, il ressort une fois de plus que la répugnance des Français contre les restitutions était encore très forte, surtout à l'égard des objets d'art, enlevés des pays occupés et que le gouvernement français avait établi des règles strictes pour les gêner⁷⁶.

Le 6 décembre 1815, Brugmans, ayant reçu de Thyssens la nouvelle de la bonne arrivée à Rotterdam, exprima l'espoir que cette cargaison précieuse arriverait sous peu à Leyde. Le lendemain, il lui envoya encore une lettre dans laquelle il exprima son impatience et l'informa qu'il l'attendait au " Hof van Zessen "⁷⁷.

Dernière réflexion

De la lettre du 17 juillet 1819 de C.J. Temminck⁷⁸, le futur directeur du " Musée Royal d'Histoire Naturelle " des Pays-Bas, adressée au Ministre Falck, il ressort que celui-ci n'avait pas une haute opinion de la collection d'histoire naturelle de Brugmans, notamment pas si on la comparait aux collections étrangères. La nouvelle collection contenait un très grand nombre de doubles répudiés par le " Muséum National d'Histoire Naturelle " de Paris, où il les avait vus quelques années auparavant dans les magasins de rebut du Muséum. Entre-temps, beaucoup de ces objets s'étaient détériorés, tandis que d'autres avaient été mal empaillés. Cuvier, par contre, fut d'un tout autre avis⁷⁹. Il qualifia Brugmans de

76. CHAN F 21-574(1) : Directeur de la Bibliothèque du Roi (Paris) au Ministre de l'Intérieur (Paris).

77. NAT : S.J. Brugmans (Leyde) à L.F. Thyssens (Rotterdam) : Les 6 et 7 décembre 1815.

78. Colenbrander, H.T., *Gedenkschriften Anton Reinhard Falck*, uitgegeven door H.T. Colenbrander, 's-Gravenhage, Nijhoff, 1913, XXV, 411-415.

79. Martin J.S. Rudwick, *Georges Cuvier, Fossil Bones and Geological Catastrophes*, Chicago, London, The University of Chicago Press, 1997, 57.

propriétaire d'une des plus riches collections d'histoire naturelle en Europe. Ces deux jugements contraires ne peuvent être expliqués que si l'on se rend compte des motifs personnels de Temminck et de Cuvier : Temminck avait une mauvaise relation avec Brugmans, tandis que Cuvier avait participé à la responsabilité de la composition de la collection, restituée à Brugmans en 1815 ! Probablement, l'opinion de Temminck est plus proche de la vérité que celle de Cuvier, vu l'assurance orgueilleuse et réitérée des professeurs-administrateurs du Muséum envers leur Ministre de l'Intérieur que – malgré les restitutions à Sa Majesté le Roi des Pays-Bas – rien de précieux ni d'irremplaçable n'avait disparu du Muséum. Les humiliations et les désagréments subis par Brugmans sont aussi significatifs. Il va sans dire que les professeurs-administrateurs gardèrent le silence sur les détails de leur opinion si humiliante pour Brugmans, qui avait montré tant de satisfaction dans ses lettres à ses mandants. Certainement, il s'était méfié un peu de ces opinions secrètes. En outre, on avait exercé une forte pression sur lui – non seulement en le privant de presque toutes les options, mais aussi en le forçant à prendre une décision impulsive.

Pour les professeurs-administrateurs cette affaire n'était pas encore finie. En décembre de cette année encore, ils furent pressentis par P. Lammens, Commissaire-délégué du Roi des Pays-Bas pour la réclamation des objets d'art et de sciences, enlevés par les Français dans les provinces méridionales du royaume des Pays-Bas. Après des délibérations répétées, les professeurs décidèrent de négliger cette nouvelle réclamation présentée, parce que, à leur avis, l'affaire entre le Muséum et le Roi des Pays-Bas avait été déjà réglée définitivement et à la satisfaction de tous les intéressés⁸⁰.

Résumé

Dans ses fonctions de professeur de botanique et d'histoire naturelle à la première université des Provinces-Unies et de directeur du "Bureau de Santé", Brugmans occupait la première place dans les milieux scientifiques et politiques de son temps. En plus, il avait déjà choisi pour le parti patriotique. En 1795, il se compromit parce qu'il apporta sa collaboration à la préparation du transfert du cabinet d'histoire naturelle du Stathouder à Paris. En échange, cette collaboration lui valut une petite partie de la collection confisquée, pour être insérée dans le cabinet d'histoire naturelle de l'université de Leyde.

Grâce à sa fonction dans le service de santé militaire, Brugmans avait réussi à nouer des contacts importants, auxquels il espérait pouvoir faire appel, surtout aux diplomates et aux commissaires prussiens. A tout prix, il voulait faire réussir cette mission.

Brugmans n'a pas su obtenir des succès complets, parce que les professeurs-administrateurs, forcés de rester sur leurs positions par leur Ministre, lui imposè-

80. AN-CHAN AJ 15-611 : P. Lammens (Paris) au MNHN : les 15 et 31 décembre 1815.

rent l'acceptation d'une collection remplaçante, qui n'équivalait pas au cabinet du Stathouder. Il faut imputer ce résultat surtout au fait que son avocat principal, le Baron von Gagern, fut rappelé par Georges Cuvier et Alexander von Humboldt.

Summary

In 1815, Sebald Justinus Brugmans (1763-1819) succeeded in bringing back a collection of objects of natural history, consisting of a part of the Stadholder's cabinet, carried off from the United Provinces between 1795 and 1798, supplemented with a collection, chosen from the museum's depot of rejected objects and doubles.

Remerciements

Mes remerciements s'adressent en premier lieu à l'Organisation Néerlandaise pour la Recherche Scientifique (NWO) et à Mme A.M. Luyendijk-Elshout, professeur retraité d'histoire de la médecine (Université de Leyde, Pays-Bas) pour leur appui financier, par lequel mes recherches à Paris ont été facilitées. Mes remerciements s'adressent également au Centre Historique des Archives Nationales à Paris (France), qui conserve beaucoup de documents sur lesquels se fonde ce traité. Dans ce témoignage de reconnaissance, je n'oublie pas l'hospitalité et l'obligeance de ses employés. Finalement, mes remerciements s'adressent aux Archives Nationales des Pays-Bas (La Haye et Harlem) et à M. B.H.L. Kienhuis, qui a corrigé le texte avec précision et compétence.